

## Conseil d'établissement Louis-Dupire

Réunion du 14 janvier 2020 à 18h30

### Procès-Verbal

#### 1. Ouverture de la réunion, prise des présences et vérification du quorum

##### Présents :

- Pascal D'Asti, directeur
- Sébastien Dubreuil, parent
- Josée Dagenais, directrice adjointe
- Mathieu Bolduc, parent
- Cynthia Fiorito, substitut pour le SDG
- Josée Thériault, enseignante
- Amélie Daigle, parent
- Rémy Trichet, parent
- Brégitte Landry, enseignante
- Sabrina Francoeur, parent

M. D'Asti présente au C.É Mme Dagenais, nouvelle directrice adjointe qui entrera en fonction officiellement le 20 janvier. Sa nomination va être annoncée dans l'Info-Parents qui sera envoyé sous peu.

#### 2. Nomination d'un secrétaire

Rémy Trichet agira à titre de secrétaire pour cette réunion.

#### 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour.

L'ordre du jour est lu par M. D'Asti, son adoption est proposée sans modification par Sébastien Dubreuil et secondée par Mathieu Bolduc.

#### 4. Lecture, suivi et adoption du procès-verbal de la réunion du 10 décembre 2019

Quelques corrections sont apportées au procès-verbal. En particulier au point 6.9, il faut préciser que Cynthia Fiorito pourra continuer d'assister au C.É à titre de substitut au SDG après le 10 février. Au point 7.1, il faut remplacer « approbation des parents » par « approbation du C.É. ».

Le procès-verbal est adopté avec les modifications à l'unanimité.

M. D'Asti explique que Hélène Cadotte (TES), Lyne L'Heureux (enseignante) ainsi qu'une représentante du service de garde se sont montrées intéressées à participer au comité Cour d'école. Madame Bolduc doit vérifier avec les membres de l'OPP lors de la réunion demain si d'autres parents sont intéressés.

Concernant le programme Culture à l'école, le projet de mosaïque va avoir lieu du 3 au 10 février et le projet de murale viendra plus tard.

## **5. OPP – nouvelles**

En décembre, les activités de Noël se sont bien déroulées.

L'OPP voudrait aussi souligner les 50 ans de l'école en septembre et souhaitait savoir s'il y a un budget spécial pour se faire.

M. D'Asti explique que la CSDM n'envoie pas de budget spécial pour cette occasion, il faudra donc le prévoir en C.É si on souhaite le faire.

Pour la cour d'école, un comité est en train de se mettre en place et une réunion aura lieu sous peu.

## **6. Points d'information**

### **6.1 Projet éducatif – mise en œuvre (suivi)**

Dans le projet éducatif, il avait été décidé de cibler l'écriture et plus particulièrement d'essayer de diminuer de 5% le pourcentage d'élèves se trouvant dans la zone vulnérable (résultats entre 50% et 69% après la 3<sup>e</sup> étape), en les faisant passer dans la zone de succès.

Le choix des moyens pour réaliser cela appartient aux enseignants. Une première rencontre s'est tenue le 6 janvier avec tous les enseignants. Ils ont fait un inventaire complet par cycle des moyens existants ainsi que des recherches sur les façons de les bonifier. Maintenant cela va être transmis à un comité pédagogique qui va prioriser les moyens et présenter un plan à la direction. Un plan final devrait être présenté au C.É d'ici le mois de juin.

### **6.2 Club des petits déjeuners (suivi)**

Les électroménagers (réfrigérateur et congélateur) ont été reçus. Les bénévoles en chef recevront une formation par la responsable du club des petits déjeuners dès demain après-midi.

Les collations seront préparées la veille en après-midi par les équipes de bénévoles organisées et supervisées par les bénévoles en chef. L'assemblage des bacs pour les classes sera fait par des élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année 15 minutes avant le début des classes. Ainsi les professeurs pourront prendre les bacs et distribuer les collations lors de la première période, sauf en cas de cours spéciaux (informatique, bibliothèque, musique ou éducation physique), auquel cas la collation sera prise en deuxième période.

À partir de l'an prochain, le Club des petits déjeuners ne fournira plus de vaisselle jetable. On va donc encourager dès aujourd'hui les enfants à apporter leurs couverts personnels.

Les premiers petits déjeuners pourraient commencer d'ici 2 ou 3 semaines.

### **6.3 Dons à l'école**

La fraternité des policiers a comme tous les ans organisé un souper fèves au lard qui leur a permis de reverser 201\$ à l'école.

## **6.4 Période d'inscriptions pour l'année scolaire 2020-2021**

71% des élèves actuels se sont réinscrits en ligne, il reste environ 30% qui vont devoir se réinscrire avec un formulaire papier. Les envois de formulaires ont été faits.

Les nouvelles inscriptions se font du 8 au 28 janvier. Il y aura une soirée d'inscription le 21 janvier de 15h30 à 20h30.

## **6.5 Conférences du Dre Nadia (suivi)**

Il y aura un lien pour s'inscrire aux conférences dans l'Info-Parents.

## **6.6 Budget – présentation de mi-année**

M. D'Asti présente le budget de mi-année en donnant toutes les explications nécessaires. Une version du budget annotée sera ajoutée en annexe à ce Procès-Verbal.

## **7. Points de décision**

### **7.1 Sorties éducatives --- approbation**

Il y a 3 sorties à approuver :

- Les classes de 4A, 4B, 5A, 5B et 5-6C iront voir *Sous la poussière* le 21 janvier à 13h à la Maison de la Culture Mercier. Le coût sera de 10.50\$ par élève. Le transport sera pris dans le budget école inspirante et le reste dans le budget jeune public.
- Les classes de MA-MB-MC-MD-ME-T11-T12-T13 iront voir *Une botte à la mer* le 19 février à 13h30 à la Maison de la Culture Mercier. Le coût sera de 10.50\$ par élève. Le transport sera pris dans le budget école inspirante et le reste dans le budget jeune public.
- Les classes de Mat-A et Mat-C iront voir *À toi de jouer* le 29 janvier de 9h à 12h45 au Musée McCord. Il n'y a aucuns frais, car les entrées et le transport seront payés par École Montréalaise. Une modification d'horaire est demandée pour que le dîner se fasse avec les enseignantes.

Sébastien Dubreuil propose d'approuver les 3 sorties ainsi que la modification d'horaire demandée en bloc. Brégite Landry appuie la proposition.

## **8. Service de garde**

### **8.1 Problématique ménage – plan de correction**

Il y a eu un problème au niveau du ménage dans le service de garde, notamment dans les blocs sanitaires. La situation est due à un manque de formation de certains employés et à une mauvaise utilisation de certains produits. Des mesures ont été prises et une formation a été donnée. De plus le concierge de jour rectifie la situation le matin lorsque le ménage n'a pas été fait correctement. Un plombier a aussi été appelé, car il semble y avoir aussi un problème de trappe. Les cloisons seront remplacées et les murs de tous les blocs sanitaires seront repeints au cours des prochaines semaines.

Puisque certains parents se sont plaints, il est convenu qu'une information à ce sujet sera ajoutée à l'infoparent.

## **8.2 Autres nouvelles**

M. D'Asti travaille avec le service de garde pour essayer de leur offrir plus de soutien lors de l'heure du diner (présence d'une TES par exemple).

## **9. Comité Central de parents (CCP) --- documentation**

Aucune documentation n'a été reçue.

## **10. Questions du public**

Aucune question

## **11. Levée de l'assemblée**

L'assemblée est levée à 20h37.